

Le SIETOM se chargera-t-il de l'entretien du bac d'ordures ménagères ?

- ➔ *Le bac d'ordures ménagères est mis à votre disposition mais reste la propriété du SIETOM qui se charge sur rendez-vous des réparations et changement de volume. Le nettoyage du bac reste à la charge des utilisateurs*

Pourquoi mon bac est-il muni d'une puce ?

- ➔ *La puce permet le rattachement d'un bac à une habitation. Elle permet l'identification du bac, facilite le travail de suivi et la gestion par le service maintenance. Si la collectivité réfléchit pour les années futures à l'éventualité d'une évolution du mode de tarification, il n'y aura pour l'heure pas de changement*

Quand serai-je livré de mon bac ?

- ➔ *Vous recevrez un courrier vous indiquant la date de livraison*

Ma présence au moment de la livraison est-elle indispensable ?

- ➔ *Non, votre bac sera déposé devant votre habitation. Il vous appartiendra de le rentrer dès que possible*

Y aura-t-il un changement des jours de collecte ou de la fréquence ?

- ➔ *Vous conservez le même jour de collecte et la même fréquence qu'aujourd'hui*
-

L'OCCUPANT DU LOGEMENT

Je suis locataire de mon logement individuel. Puis-je quand même faire la demande de bac ou faut-il que ce soit mon propriétaire qui la fasse ?

- ➔ *La demande doit être faite par l'occupant de l'habitation qu'il soit propriétaire ou locataire. Néanmoins, les informations concernant le propriétaire sont nécessaires car le bac est rattaché à l'habitation et l'impôt prélevé sur la taxe foncière*

Je suis locataire ou propriétaire dans une résidence gérée par un gestionnaire/bailleur. Je n'ai pas de bac attribué à mon domicile et je dépose mes déchets dans les bacs collectifs situés dans un local poubelle. Qui doit faire la demande des nouveaux bacs ?

- ➔ *Les gestionnaires, bailleurs, syndicats de copropriété ou toute entité gérant des habitats collectifs seront les interlocuteurs pour toutes les nouvelles dotations. Les informations les concernant demandées dans l'enquête nous sont utiles pour les contacter*
-